

Plots et plateaux

Le classement d'aspect des plots (ou plateaux sélectionnés) non délimités de chêne s'effectue sur une surface de classement rectangle virtuel de 0,20mx2m.

Voir page 4 : la tolérance pour les plateaux des plots reconstitués

Les singularités situées à moins de 10 cm des bords d'un plateau sont généralement admises avec réduction de volume.



Choix Q-B A et Q-S A

- Plateaux présentant une bonne rectitude et un fil pratiquement droit.
- Un noeud sain admis inférieur 20 mm.
- Admis avec réduction : Un noeud isolé inférieur à 15% de la largeur du plateau, aubier altéré seulement si isolé, piqure d'aubier.

Exclus : noeuds non adhérents ou pourris, roulure, gélivure, entre-écorce, lunure, coeur brun, pourriture.



Choix Q-B 1 et Q-S 1

- Noeuds sains inférieurs à 5 mm, admis en nombre inférieur à 8.
- Noeuds sains de diamètre entre 5 et 25 mm, admis dans l'équivalence d'un noeud inférieur à 50 mm.
- Admis avec réduction : un noeud non adhérent ou pourri inférieur à 25 mm, un noeud isolé inférieur à 20% de la largeur du plateau, roulure, gélivure, entre-écorce, aubier altéré si isolé, coeur brun inférieur à 25%, piqure d'aubier.

Exclus : lunure, pourriture.





Choix Q-B 2 et Q-S 2

- Noeuds sains inférieurs à 5 mm, admis sans limitation.
- Noeuds sains de diamètre entre 5 et 40 mm, admis dans l'équivalence d'un noeud inférieur à 100 mm.
- Admis avec réduction : un noeud non adhérent ou pourri inférieur à 40 mm, un noeud isolé inférieur à 25% de la largeur du plateau, roulure, gélivure, entre-écorce, aubier altéré si isolé, coeur brun inférieur à 25%, pourriture si isolée, piqure d'aubier.

Exclue : lunure

Choix Q-B 3 et Q-S 3

- Noeuds sains inférieurs à 10 mm, admis sans limitation.
- Noeuds sains entre 10 et 70 mm, admis dans l'équivalence d'un noeud inférieur à 160 mm.
- Admis avec réduction : un noeud non adhérent ou pourri inférieur à 70 mm, un noeud isolé inférieur à 30% de la largeur du plateau, roulure, gélivure, aubier altéré seulement si isolé, lunure, coeur brun inférieur à 25 %, pourriture seulement si isolée, piqure d'aubier.



Choix Q-B4 et Q-S 4

Pas de limitation de singularités, sauf exclusion selon accord contractuel